

CIRCULAIRE N° 5223 / 233

OBJET : - Règles d'origine.

- Accord de libre échange conclu entre le Maroc et les Etats-Unis d'Amérique.

REFER : - Circulaire n° 4977/222 du 30/12/2005

- Notes n° 4733/233 du 24/03/2006, 16510/233 du 29/12/2009 et 08331/522 du 11/06/2010.

Le service est informé que l'administration vient d'éditer un nouveau modèle de certificat d'éligibilité devant couvrir les produits textiles bénéficiant de la flexibilité des règles d'origine dans le cadre de l'accord de libre échange conclu avec les Etats-Unis d'Amérique.

Ce document, dont copie est jointe à la présente, est pré numéroté selon le format convenu avec la douane américaine. Il remplacera à compter du 1er juillet 2010, le certificat actuel institué par la circulaire citée en référence.

Le nouveau certificat d'éligibilité est composé de trois (3) feuillets. Après le visa de ce document par le service douanier du bureau d'exportation, la copie originale, revêtue d'une impression de fond guillochée, sera remise à l'exportateur. La copie "archives" sera annexée à la DUM d'exportation. L'exemplaire "statistiques" est à communiquer dans un délai de 24 heures au service des règles d'origine, pour transmission à la douane américaine.

L'occasion est saisie pour rappeler que la mention «**OMA**» reprise dans le numéro de série des certificats d'éligibilité signifie que ce document couvre le contingent dont bénéficie le Maroc au titre de l'année 2010. Il en découle que ces formulaires seront renouvelés chaque année pour tenir compte, au niveau du système de numérotation, de l'exercice d'imputation du contingent.

Les dispositions contraires édictées par la circulaire et les notes visées en référence sont rapportées.

Toute difficulté d'application de la présente sera signalée à l'Administration Centrale.

TIRAGE 1 N° 38
ANNEE 2010

**Le Chef de la Division
des Bases de Taxation**


Ahmed MAANI

1. L'exportateur (Nom et Adresse) Exporter (Name & Address)		ROYAUME DU MAROC ACCORD DE LIBRE ECHANGE MAROC-USA FLEXIBILITE POUR LES REGLES D'ORIGINE DES PRODUITS TEXTILES		
2. Consignataire (Nom, Adresse et Pays) Consignee's name (Name, Address & Country)		CERTIFICAT D'ÉLIGIBILITE CERTIFICATE OF ELIGIBILITY N° OMA 000000		
3. Date de départ Departure date		8. Déclaration de l'exportateur Exporter's declaration		
4. Nom du bateau ou N° de vol Vessel's name or flight No		Nous affirmons par la présente que les informations fournies dans ce certificat sont vraies et correctes We hereby declare that the details and statements provided in this Certificate are true and correct.		
5. Port ou aéroport de chargement Port of loading		Signataire :		
6. Port ou aéroport de déchargement Port of unloading		Nom : Cachet Name : Stamp		
7. Pays d'origine des produits Country of origin of Goods		Qualité : Designation : Date		
9. SH (6 chiffres) HS6		10. Nombre et type d'emballage Description des produits. Number and kind of package Description of goods	11. Valeur (facultatif) Value (optional)	12. Quantité et unité Quantity & Unit * Unité et quantité normalisées figurant dans le tarif
				13. Quantité en équivalent M² ou Kg* Quantity (SME or Kg) Usage Maroc exclusivement Morocco use exclusively
14. Visa du bureau des douanes Certification of customs office N° de la DUM : N° de la demande de quota et date de validité : Bureau douanier : Nom et qualité du signataire : Date et lieu de la signature				

1. L'exportateur (Nom et Adresse) Exporter (Name & Address)		ROYAUME DU MAROC ACCORD DE LIBRE ECHANGE MAROC-USA FLEXIBILITE POUR LES REGLES D'ORIGINE DES PRODUITS TEXTILES CERTIFICAT D'ÉLIGIBILITE CERTIFICATE OF ELIGIBILITY N° OMA 000000		
2. Consignataire (Nom, Adresse et Pays) Consignee's name (Name, Address & Country)		8. Déclaration de l'exportateur Exporter's declaration Nous affirmons par la présente que les informations fournies dans ce certificat sont vraies et correctes We hereby declare that the details and statements provided in this Certificate are true and correct. Signautre : Nom : _____ Cachet Name : _____ Stamp Qualité : Designation : Date		
3. Date de départ Departure date				
4. Nom du bateau ou N° de vol Vessel's name or flight No				
5. Port ou aéroport de chargement Port of loading				
6. Port ou aéroport de déchargement Port of unloading				
7. Pays d'origine des produits Country of origin of Goods		MAROC		
9. SH (6 chiffres) HS6	10. Nombre et type d'emballage Description des produits. Number and kind of package Description of goods	11. Valeur (facultatif) Value (optional)	12. Quantité et unité Quantity & Unit *	13. Quantité en équivalent M² ou Kg* Quantity (SME or Kg)
			Unité et quantité normalisées figurant dans le tarif	Usage Maroc exclusivement Morocco use exclusively
14. Visa du bureau des douanes Certification of customs office				
N° de la DUM :				
N° de la demande de quota et date de validité :				
Bureau douanier :				
Nom et qualité du signataire :				
Date et lieu de la signature				

Copie "statistiques"

1. L'exportateur (Nom et Adresse) Exporter (Name & Address)		ROYAUME DU MAROC ACCORD DE LIBRE ECHANGE MAROC-USA FLEXIBILITE POUR LES REGLES D'ORIGINE DES PRODUITS TEXTILES CERTIFICAT D'ÉLIGIBILITE CERTIFICATE OF ELIGIBILITY N° OMA 000000		
2. Consignataire (Nom, Adresse et Pays) Consignee's name (Name, Address & Country)				
3. Date de départ Departure date		8. Déclaration de l'exportateur Exporter's declaration Nous affirmons par la présente que les informations fournies dans ce certificat sont vraies et correctes We hereby declare that the details and statements provided in this Certificate are true and correct. Signautre : Nom : _____ Cachet Name : _____ Stamp Qualité : Designation : Date		
4. Nom du bateau ou N° de vol Vessel's name or flight No				
5. Port ou aéroport de chargement Port of loading				
6. Port ou aéroport de déchargement Port of unloading				
7. Pays d'origine des produits Country of origin of Goods MAROC				
9. SH (6 chiffres) HS6	10. Nombre et type d'emballage Description des produits. Number and kind of package Description of goods	11. Valeur (facultatif) Value (optional)	12. Quantité et unité Quantity & Unit *	13. Quantité en équivalent M² ou Kg* Quantity (SME or Kg)
			Unité et quantité normalisées figurant dans le tarif	Usage Maroc exclusivement Morocco use exclusively
14. Visa du bureau des douanes Certification of customs office N° de la DUM : N° de la demande de quota et date de validité : Bureau douanier : Nom et qualité du signataire : Date et lieu de la signature				